

LA RETRAITE A 60 ANS, C'EST POSSIBLE ET C'EST FINANÇABLE !

PROPOSITIONS DE LA CGT

- Retour à la retraite à 60 ans et plus tôt pour les travaux pénibles
- Pas de retraite en dessous du Smic
- Augmentation générale des salaires avec un Smic à 2000€ brut et la remise en place de l'échelle mobile des salaires
- Egalité des salaires Femmes/Hommes
- Fin des exonérations de cotisations sociales patronales
- Prise en compte des années d'étude

Pour tous ceux nés après 1968 :

Véronique. 1 enfant, née en 1968

Carrière complète dans le privé

Avant réforme

Départ possible à 62 ans : 1641 €

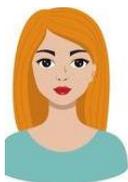
Départ possible à 64 ans : 1817 €

Après réforme

Départ à 62 ans impossible !

Pour un départ à 64 ans : 1641 €

2 ans de travail supplémentaires. Perd 176€/mois



La mobilisation du 31 janvier fut une totale réussite avec plus de 2,5 millions de travailleurs, de retraités, de privés d'emploi et d'étudiants dans les 250 manifestations qu'il y avait partout en France.

Non seulement nous voulons faire retirer la contre-réforme injuste des retraites que le Gouvernement veut imposer mais nous voulons AUSSI revenir sur les réformes précédentes !

On ne lâche rien et on va tout reprendre !

DOSSIER

Ensemble pour la retraite à 60 ans



Sandra. Mère de 4 enfants, née en 1969

Carrière hachée mais toutes ses annuités

Avant réforme

Départ possible à 62 ans : 967 €

Départ possible à 64 ans : 1128€

Après réforme :

Départ à 62 ans impossible !

Pour un départ à 64 ans : 967€

2 ans de travail supplémentaires. Perd 160€/mois !!!



Les carrières complètes au SMIC

Paula. Célibataire, née en 1964

Employée dans une société d'entretien

Carrière complète au SMIC

Avant réforme

Départ possible à 62 ans : 1217€ (avec complémentaire)

Départ possible à 63 ans : 1265€ (avec complémentaire)

Après réforme :

Départ à 62 ans impossible !

Pour un départ à 63 ans : 1217€

1 an de travail supplémentaire. Perd 50€/mois !!!



Les carrières longues

Paul. Père de 2 enfants, né en 1963

Ouvrier du bâtiment

Carrière longue, début d'activité à 18 ans

Avant réforme

Pour un départ à 60 ans : 1275€

Après réforme :

Départ à 60 ans impossible !

Pour un départ à 62 ans : 1275 €

2 ans de travail supplémentaires. Aucun bénéfice !!!



La réforme des retraites c'est quoi ?

- Le décalage de l'âge légal de départ de 62 ans à 64 ans en 2030
- Accélération de l'allongement de la durée de cotisation : 43 annuités dès 2027

Pas de retraite pour les jeunes !

Les jeunes qui font des études rentrent tardivement dans l'emploi. Par conséquent, pour obtenir toutes leurs annuités ils devront partir à la retraite encore plus tardivement.

Ex : pour un début d'activité à 24 ans et 43 ans de carrière, le départ à la retraite à taux plein se fera à 67 ans !!

Plus de précarité !

Aujourd'hui, 1 personne sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi : chômage, invalidité, inaptitude ... Ces personnes devront rester 2 ans de plus dans la précarité !

1200€ de retraite minimum garantie.

Mensonge !

C'est 1200€ brut de pension régime de base + complémentaires. Pour l'obtenir il faudra avoir réalisé sa carrière complète, soit 43 années au SMIC !

Rassemblement et manifestation

**Mardi 7 février 2023, à 10h00, Place de la Liberté à Tours,
Samedi 11 février 2023, à 14h00, Place Jean Jaurès à Tours**



Signez la pétition intersyndicale avec le QR code. Déjà 880 000 signatures.

Syndiquez-vous sur www.ud37.cgt.fr

